

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Lucie Chiasson	Numéro de permis 2011320	Date d'inspection Le 07 septembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tites Tornades		Numéro de téléphone (506) 344-5404	
Adresse 64 rue Arlequin Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1N4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance en avant-midi , le ratio enfants-personnel est maintenu. - Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 5 dossiers sur 5. - Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 5 dossiers sur 5. Pendant ma surveillance étais en jeu libre.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 septembre 2022

Date

original signé par
Lucie Mallet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 septembre 2022

Date